



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00

**HOTEL DE VILLE
Salle du Conseil municipal**



ORDRE DU JOUR

- 1/ M57 - Adoption du Règlement Budgétaire et Financier
- 2/ Compte financier unique 2025 - Budget principal de la Ville
- 3/ Budget principal – Affectation des résultats de l'exercice 2025
- 4/ Notification des bases prévisionnelles 2026 et confirmation des taux des contributions directes pour l'année 2026
- 5/ Actualisation de l'autorisation de programme pour l'opération de requalification du site de Maneyrol
- 6/ Actualisation de l'autorisation de programme pour l'opération de reconstruction du multi-accueil et relais petite enfance la Chaloupe
- 7/ Actualisation de l'autorisation de programme pour l'opération de rénovation thermique du site du Muguet
- 8/ Clôture de l'autorisation de programme pour l'opération de travaux à l'école élémentaire Ferdinand Buisson
- 9/ Fixation des tarifs des services publics locaux et des redevances d'occupation ou d'utilisation privative du domaine public applicables à compter du 1^{er} juillet 2026
- 10/ Budget primitif 2026 – Budget principal de la Commune
- 11/ Compte financier unique 2025 - Budget annexe Atrium de Chaville
- 12/ Budget annexe Atrium - Affectation des résultats de l'exercice 2025
- 13/ Budget annexe Atrium - Fixation des tarifs des activités de l'Atrium à compter du 1^{er} juillet 2026
- 14/ Budget primitif 2026 - Budget annexe régie culturelle Atrium
- 15/ Versement d'une subvention d'équipement au budget annexe de l'Atrium
- 16/ Attribution de subventions communales à des tiers

- 17/ Marchés n°2025009 de travaux de de construction d'une cuisine communale et d'un établissement d'accueil du jeune enfant - Modifications n°1 des lots n°2, 3, 5, 6, 8 et 11
- 18/ Marchés n°2025002 de travaux de reconstruction du multi-accueil et relais petite enfance « La Chaloupe » - Modification n°3 pour le lot n°4 - Modifications n°2 pour les lots n°5, 6 et 7
- 19/ Protocole d'accord transactionnel relatif au marché d'exploitation et de maintenance des installations thermiques passé avec la société DALKIA
- 20/ Avis préalable à l'ouverture de la crèche Les Optimists de l'association Enfance pour Tous
- 21/ Abrogation de la délibération approuvant la mise à disposition des locaux de l'établissement d'accueil du jeune enfant à Maneyrol au profit de l'association « Les Petits Moussees »
- 22/ Etablissement public territorial « Grand Paris Seine Ouest » - Commission intercommunale des impôts directs – Proposition de 4 contribuables

Thierry BESANÇON
Maire de Chaville

